

COMPTE RENDU DES DEBATS PUBLICS ÉTÉ 2009 :
les grands enjeux à prendre en compte
dans la nouvelle Charte du Parc naturel régional
des Causses du Quercy



The poster features a background image of green leaves with some insect damage. In the top left corner, there is a logo for the Parc naturel régional des Causses du Quercy, which consists of a green circle containing a white handprint and a white asterisk, with the text 'Parc naturel régional des Causses du Quercy' to its right.

Renouvellement de
La CHARTE du **PARC**

DÉBATS publics
à 20h15

- Jeudi 25 juin Labastide-Murat salle multimédia
- Lundi 29 juin Livernon salle des Fêtes
- Mercredi 1 juillet Lalbenque salle des Fêtes
- Jeudi 2 juillet Gramat salle de l'horloge
- Lundi 6 juillet Saint Géry salle des Fêtes
- Jeudi 9 juillet Saint Jean de Laur salle des Fêtes

Crédits photos : Olivier Arsandaux - 3WCOM - PNR des Causses du Quercy

Vous avez été plus de 350 personnes à assister aux 6 débats publics organisés cet été par le Parc naturel régional dans le cadre du renouvellement de sa Charte.

Ces débats ont laissé une grande place à la discussion. Vous avez également inscrit vous-mêmes (grâce à une grille distribuée au cours des réunions) vos priorités pour l'avenir de ce territoire. En voici les résultats.

La procédure d'élaboration de la nouvelle Charte se poursuit. Votre participation à la construction de ce projet pour les 12 ans à venir est un élément important. Le projet de Charte c'est avant tout le vôtre, habitants et acteurs du territoire des Causses du Quercy. Cet automne une nouvelle série de débats publics sera organisée pour affiner et compléter, avec les habitants, le projet de contenu de la Charte : stratégies à développer, mesures et engagements à prendre, actions à mettre en place.

Avant la délibération finale des Communes et Communautés de communes, une enquête publique vous permettra de prendre connaissance de la nouvelle Charte du Parc naturel régional des Causses du Quercy et d'exprimer votre avis sur le document final avant le classement par l'État, attendu en 2011.

Serge DESPEYROUX,
Vice-Président du Parc en charge de la révision de la Charte

POUR DÉBUTER LES RÉUNIONS

Le Parc naturel régional des Causses du Quercy est né en 1999. Voilà bientôt 10 ans. 97 Communes ont décidé d'en faire partie. Vos Maires, vos conseillers municipaux et communautaires sont des élus du Parc. Nous sommes à présent 46 Parcs naturels régionaux en France, dont 4 en Midi-Pyrénées.

Notre Parc c'est 176 000 hectares, plus de 26 000 habitants, une diversité et une qualité de paysages exceptionnelles : causses, collines boisées, vallées, falaises, gouffres, grottes... Ce sont des chemins de randonnée aux bords desquels on découvre un patrimoine bâti caractéristique : une multitude de murets en pierre sèche, de caselles, de gariottes, de lavoirs papillon... C'est une tradition architecturale à laquelle nous sommes tous attachés.

Le Parc ce sont des acteurs locaux (élus, associations, habitants, socioprofessionnels...) qui collaborent ensemble pour réussir à conjuguer développement économique et social et préservation de l'environnement. C'est la restauration du petit patrimoine rural, la réhabilitation des pelouses sèches, l'entretien des cours d'eau, des berges, la protection de la faune et de la flore, l'appui auprès des Communes en matière d'assainissement et d'habitat, le soutien à l'Artisanat, l'information et la sensibilisation notamment des jeunes générations... Ce sont des actions, pas toujours visibles et dans des domaines parfois où on ne l'attend pas comme la culture, l'aide au montage de projets, d'équipements communaux ou intercommunaux...

Nous sommes aujourd'hui de plus en plus nombreux à vouloir agir pour un développement durable en nous inscrivant dans un projet ambitieux pour l'avenir. La Charte du Parc naturel régional nous offre cette opportunité.

Les missions d'un Parc naturel régional

« Le Parc c'est une boîte à outils, il n'appartient à personne, il est ce que nous en ferons, tous ensemble. »

Le législateur a confié aux Parcs naturels régionaux 5 grandes missions :

- protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- participer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des opérations expérimentales ou exemplaires dans les domaines ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

Pour mieux comprendre ces missions, des exemples concrets d'actions vous ont été présentés.

Comment fonctionne le Parc naturel Régional des Causses du Quercy ?

Une structure, le Syndicat mixte, regroupe les Communes, les Communautés de communes, le Conseil général du Lot et le Conseil régional de Midi-Pyrénées. Le Comité syndical prend les décisions à l'image du Conseil municipal dans les Communes.

Mais, le Parc se sont aussi des Commissions de travail qui jouent un rôle de réflexion et de propositions auprès des instances décisionnaires, des Comités consultatifs au nombre de trois : un Comité Scientifique et de Prospective, un Comité de la Vie Associative, un Comité Économique et Social.

Enfin, le Parc c'est une équipe technique pluridisciplinaire qui met en œuvre les actions décidées par les élus.

Bilan de 10 ans d'activités

Le rapport complet de l'évaluation de la précédente Charte, réalisé à partir d'enquêtes auprès de plus de 400 acteurs du territoire, est disponible sur le site Internet du Parc : www.parc-causses-du-quercy.org.

Quelques éléments synthétiques :

- le succès dans la mobilisation de moyens financiers pour le territoire (33 millions d'euros en 10 ans),
- la bonne répartition des actions sur l'ensemble du territoire,
- une image Parc perçue comme une valeur ajoutée,
- une Charte trop ambitieuse dans certaines thématiques (installations agricoles, espaces ouverts...) et trop peu sur d'autres (énergie, urbanisme, développement économique),
- un manque de hiérarchisation des enjeux à traiter entraînant un manque de lisibilité de ce que fait le Parc.

Une nouvelle Charte

Nous voilà prêts à continuer le travail engagé, à le réorienter, à le faire évoluer parce qu'en 10 ans le territoire a changé. Nous voilà avec notre crayon prêts à écrire les 12 prochaines années. Ce projet de territoire c'est le vôtre à travers cette fameuse Charte, qui précise le périmètre, les objectifs, les actions, les moyens et les engagements de chacun (Conseil général, Conseil régional, État, Syndicat mixte du Parc, chambres consulaires...).

Le succès et les résultats dépendront de l'engagement et de la motivation de chacun : élus, collectivités locales et associations, organismes professionnels et entreprises, habitants et amoureux des Causses du Quercy.

Les étapes importantes

Jun 2009	Automne 2009	Hiver 2009-2010	Printemps -été 2010	Automne 2010	2011	
Débats publics sur les enjeux de la nouvelle Charte (réunions par secteur de Communautés de communes)	Débats publics sur les orientations et les actions de la nouvelle Charte (réunions par secteur de Communautés de communes)	Avant-projet de Charte rédigé et transmis au Conseil régional, après consultation des acteurs locaux et des partenaires	Ajustements de l'avant-projet après avis de l'État et des partenaires	Rédaction du projet de Charte et enquête publique	Délibérations des Communes, Communautés de communes, du Département et de la Région	Transmission par la Région du projet définitif à l'État pour renouvellement du classement en « Parc naturel régional »

VOS PRIORITÉS POUR L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

Chaque réunion a proposé un classement, à partir d'une liste de 15 enjeux qui avaient été préalablement définis. La compilation des résultats met clairement en avant 6 enjeux prioritaires :

- **La qualité de notre eau et de nos milieux souterrains**
- **Une agriculture, moteur de la vie économique, qui entretient l'espace**
- **Un patrimoine naturel de qualité à transmettre à nos enfants**
- **La création et le maintien d'activités économiques et d'emplois, ancrés à nos bassins de vie**
- **Notre patrimoine bâti et culturel**
- **La sauvegarde de notre espace et de nos sols**

Les 9 autres enjeux sont considérés comme importants pour le territoire :

- L'implication des habitants dans le projet de territoire par l'information, la formation et l'éducation
- La prise en compte du changement climatique et la consommation et production d'énergie
- Des paysages où l'on se sent bien
- Une bonne organisation dans la gestion du territoire
- Une vie sociale et culturelle permettant la cohésion et l'épanouissement des personnes
- Un tourisme, ancré dans la vie locale, préservant et valorisant les patrimoines
- Un habitat, des équipements et des services compatibles avec la vie moderne
- Une valorisation de nos espaces boisés
- L'attractivité des Causses du Quercy et son ouverture sur l'extérieur

Des propositions d'enjeux complémentaires

Lors de chacune de ces réunions, vous avez fait des propositions d'enjeux supplémentaires. Ces compléments ont également pu être hiérarchisés.

Labastide-Murat, le 25 juin 2009

- A : Préservation paysage patrimoine et environnement
- B : Développement économique et emploi
- C : Accueil de nouveaux arrivants

Livernon, le 29 juin 2009

- A : Agriculture : qualité et bio
- B : Démarches expérimentales (culture, démocratie...)
- C : Internet et télétravail

Lalbenque, le 1^{er} juillet 2009

- A : Représentativité de la population
- B : Équilibre et solidarité entre les acteurs économiques
- C : Identité territoriale

Gramat, le 2 juillet 2009

- A : Identité territoriale
- B : Transport et réseaux
- C : Usages concertés du territoire

Saint-Géry, le 6 juillet 2009

- A : Installation des jeunes
- B : Services publics
- C : Urbanisme

Saint-Jean-de-Laur, le 9 juillet 2009

- A : Qualité de vie
- B : Agriculture respectueuse du patrimoine et porteuse d'économie/entretien de l'espace
- C : Agriculture bio/circuits courts

DES SUGGESTIONS DE PISTES D' ACTIONS A METTRE EN OEUVRE

Tout au long des échanges et de vos prises de paroles, vous avez émis des pistes d'actions à venir pour faire face aux enjeux précités.

25 juin 09 Labastide- Murat	Aider les communes en matière d'urbanisme : éviter la banalisation et les villas provençales!
	Augmenter et améliorer le logement
	Utiliser l'image « Parc » pour promouvoir les produits et équipements (marque Parc)
	Évaluer la mise en œuvre de la Charte en continu pour pouvoir l'adapter
	Conserver au Réseau des Offices de Tourisme le rôle de vitrine du Parc
	« Réglementer » la qualité architecturale
29 juin 09 Livernon	Faciliter le travail avec les Villes portes sans agrandir le périmètre du Parc
	Maintenir les services publics (engagement de l'État)
	Soutenir les projets et animations culturelles
	Promouvoir l'Agriculture Biologique et le Bois Raméal Fragmenté
1 ^{er} juillet 09 Lalbenque	Construire une politique globale de prise en compte des handicaps, pour l'accès de tout à tous
	Préserver les vieux arbres dans les programmes d'équipement et aménagement
	Donner des conseils en urbanisme
	Ouvrir les espaces (sylvo-pastoralisme, trufficulture, actions groupées)
	Faire du Parc un laboratoire privilégié de la Démocratie Participative
	Repenser la signalétique
2 juillet 09 Gramat	Accroître la capacité du Parc à se faire entendre et à agir différemment
	Préparer des cahiers des charges et protocole technique pour la restauration ou l'entretien d'éléments patrimoniaux (lacs de St Namphaise, rivières,,)
	Accompagner des privés pour la restauration de leur petit patrimoine
	Protéger les haies et les arbres hors forêt (protection pour les sols, la faune et la flore)
	Réaliser un maillage et un balisage homogène des sentiers de randonnées
	Proposer des aides pour l'intégration des bâtiments professionnels dans le paysage
	Faire un inventaire complet et bilan de l'état des patrimoines bâtis ou culturels
Construire une Maison du Parc	
6 juillet 09 Saint-Géry	Faire un Purelaine pour les adultes
	Partager l'espace : trouver les conditions d'entente /véhicule à moteur
	Mettre en place des périmètres de protection de captage
	Réaliser des opérations d'information pour les nouveaux arrivants (surtout étrangers)
	Elaborer un document résumé de la Charte à destination du grand public
	Construire un Service d'appui en matière d'urbanisme et de droit des sols
	Accompagner les Communes pour une gestion économe de l'eau
	Réaliser des réunions publiques régulières sur le territoire (« un Parc de proximité »)
Réfléchir aux conditions de circulation	
9 juillet 09 St Jean-de- Laur	Soutenir le montage des dossiers d'aide à l'installation des énergies renouvelables
	Compléter la Charte par un SCOT, en matière d'urbanisme
	Expérimenter des nouvelles architectures, un nouvel urbanisme
	Nommer des Ambassadeurs du Parc, lien entre le Syndicat mixte et la population

Ces propositions serviront de base à l'élaboration des mesures de la Charte et du premier programme d'actions sur les 3 premières années de la nouvelle Charte.

COMMENT CONTINUER A PARTICIPER A LA REDACTION DE LA CHARTE DU PARC ?

De nouveaux débats publics en décembre

Après les enjeux, ce sont à présent sur les pistes d'actions futures que vous allez être sollicités.

Venez donner votre avis lors de 5 réunions qui se dérouleront à 20h30 :

- **Le 1^{er} décembre à ASSIER (salle associative)**
- **Le 2 décembre à LABASTIDE-MURAT (salle multimédia)**
- **Le 3 décembre à VARAIRE (salle polyvalente)**
- **Le 7 décembre à TOUR-DE-FAURE (salle des fêtes)**
- **Le 10 décembre à CARLUCET (salle des fêtes)**

Un blog spécifique sur Internet

D'ici Noël, vous accéderez à partir de la page d'accueil de notre site Internet (www.parc-causses-du-quercy.org) à un blog entièrement dédié à l'écriture de notre Charte. Vous pourrez y suivre son actualité, étape par étape, l'évolution de son contenu, y télécharger des documents et surtout y laisser des commentaires, avis et suggestions ou tout simplement y poser des questions.

L'arbre à palabres

Vous pouvez noter vos commentaires et propositions, à l'accueil du Parc à Labastide-Murat ou lors des réunions publiques grâce à notre « arbre à palabres ».

Une enquête publique

L'été prochain, cette enquête officielle vous permettra de réagir sur la première version complète de la Charte, qui sera accessible dans les mairies du Parc. Une commission d'enquête sera désignée pour assurer des permanences, récolter vos observations ou réclamations éventuelles et les synthétiser sous forme d'un rapport et de conclusions tenus à la disposition des habitants.